



## COMMUNIQUÉ 4/2016

---

### «Corriger les excès au niveau des mesures d'accompagnement»

*Bâle/Zurich, le 30.06.2016.* Des représentants renommés du monde politique et économique se sont retrouvés à l'occasion du premier apéritif de début d'été d'Employeurs Banques à l'hôtel Baur au Lac à Zurich. Peter Grünenfelder, le directeur d'Avenir Suisse, a su convaincre par ses paroles engagées. Dans la discussion subséquente avec les deux conseillers aux Etats Daniel Jositsch et Ruedi Noser, les parties ont unanimement convenu que la Suisse ne doit pas perdre de temps après le Brexit, afin d'assurer aussi rapidement possible une sécurité de planification et juridique pour les entreprises.

Dans son discours, le directeur d'Avenir Suisse, Peter Grünenfelder, a présenté des faits et statistiques impressionnants à l'appui de ses thèses engagées sur le marché du travail helvétique: «La part des travailleurs soumis à des conventions collectives ou contrats-type de travail a doublé depuis 1999, passant de 11,5% à 23% en 2015. Du point de vue du marché du travail, il s'agit donc de corriger les excès survenus au niveau des mesures d'accompagnement. L'expansion du droit du travail collectiviste par le biais d'une déclaration de force obligatoire des conventions collectives de travail, ainsi que les salaires minimaux qu'elle contient, sont clairement contraires aux principes libéraux et doivent être combattus avec détermination.»

#### Le cadre réglementaire doit consolider la place financière

Dans la table ronde qui a suivi, impliquant les deux conseillers aux Etats zurichois Daniel Jositsch et Ruedi Noser, l'unanimité a régné sur un point: il est indispensable d'assurer que la place financière suisse reste un employeur attractif à l'avenir et puisse faire front à la concurrence internationale. Pour ce faire, il faut un cadre réglementaire favorisant autant que possible un développement économique robuste et durable. La sécurité de planification et juridique pour nos entreprises en constitue un élément clé.

«Dans le contexte du Brexit, c'est-à-dire la récente décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne, le marché de l'emploi suisse semble se trouver dans une meilleure situation que la place financière londonienne», avance Barend Fruithof, le président d'Employeurs Banques. «Mais cet avantage est trompeur, car la Suisse doit mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse d'ici au 9 février 2017. L'objectif ultime pour Employeurs Banques est de préserver les Bilatérales et de disposer d'une souplesse maximale pour le recrutement. En effet, comme en a attesté le Seco, les banques sont autant touchées par la pénurie de main d'œuvre qualifiée que les autres branches.»

#### Employeurs Banques s'oppose à l'initiative AVSplus

Lors de sa réunion précédente, le Comité directeur d'Employeurs Banques a clairement communiqué le rejet par l'Association de l'initiative AVSplus, jugée néfaste. L'expansion du niveau des prestations va totalement à contre-courant de la situation actuelle, sachant que l'AVS se trouve

d'ores et déjà en difficultés financières. Le problème va encore s'accroître à l'avenir du fait de l'évolution démographique, et l'assainissement de l'AVS va constituer l'un des plus grands défis qui nous attendent dans les années qui viennent. Dans un tel contexte, le fait d'exiger une augmentation des prestations frise le grotesque.

### Employeurs Banques

Employeurs Banques représente tous les groupes bancaires dans toutes les régions de Suisse, défend les intérêts patronaux des banques et milite en faveur de conditions cadres attrayantes et compétitives sur la place financière suisse. Pilier de la convention collective de travail du secteur bancaire, l'association assure la paix sociale. Employeurs Banques est membre de l'Union patronale suisse (UPS).

[www.employeurs-banques.ch](http://www.employeurs-banques.ch)

### Contact:

Balz Stüeckelberger, Directeur, responsable Droit et Partenariat social,  
[balz.stueckelberger@arbeitgeber-banken.ch](mailto:balz.stueckelberger@arbeitgeber-banken.ch), tél. 079 628 20 28

Pia Guggenbühl, Directrice adjointe, responsable Communication et Public Affairs,  
[pia.guggenbuehl@arbeitgeber-banken.ch](mailto:pia.guggenbuehl@arbeitgeber-banken.ch), tél. 079 566 60 10